



TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

LA SOCIÉTÉ TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A.

FORME JURIDIQUE

TreeTop Asset Management S.A. est une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social rue Eugène Ruppert 12 à L-2453 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce des Sociétés sous le n° B 106890 (ci-après « TREETOP » ou la « Société »). Les statuts de la Société ont été publiés au Mémorial. Le Mémorial C - RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS est disponible sur le portail juridique du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg à l'adresse internet <http://www.etat.lu/mesoc/entr/archives/frame/index.php> en ce qui concerne les publications antérieures au 1er juin 2016 et à l'adresse <https://www.lbr.lu> à compter du 1er juin 2016.

AGRÉMENT DE TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A.

TREETOP est soumise au contrôle prudentiel de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF ») qui est l'autorité de contrôle des marchés financiers au Grand-Duché de Luxembourg. Les coordonnées de la CSSF sont les suivantes : Commission de Surveillance du Secteur Financier, 283 route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, tél. +352 26 25 11, fax +352 26 25 16 01.

La Société est reprise à la Liste officielle des sociétés de gestion agréées suivant l'article 101 du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. Cette liste est disponible sur le site internet de la CSSF (www.cssf.lu). L'agrément de TREETOP couvre exclusivement l'activité de gestion collective (gestion de fonds d'investissement) au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC. La Société est également agréée au Luxembourg en tant que gestionnaire de fonds investissements alternatifs en vertu de l'article 5 de la loi du 12 Juillet 2013 relative au gestionnaire de fonds alternatifs.

LES FILIALES DE TREETOP ASSET MANAGEMENT S.A.

TreeTop Asset Management S.A. a une filiale : TreeTop Asset Management Belgium, une société anonyme de droit belge, agréée comme société de bourse et est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique (la « BNB »), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, tel. +32(0)2 221 21 11, www.nbb.be. Le siège social de TreeTop Asset Management Belgium est établi rue des Francs 79 à 1040 Bruxelles. Elle est inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0838.480.272. Le « GROUPE TREETOP » désigne TreeTop Asset Management S.A. et sa/ses filiale(s).

RELATION ENTRE TREETOP ET SES CLIENTS ET INVESTISSEURS POTENTIELS

COMMUNICATION AVEC TREETOP

Les clients et investisseurs potentiels peuvent communiquer avec TREETOP en anglais ou en français par écrit en adressant leur courrier à l'attention du Service Marketing & Distribution à l'adresse suivante :

TreeTop Asset Management S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Les clients et investisseurs potentiels peuvent également transmettre leurs requêtes par e-mail aux coordonnées suivantes : distribution@treetopam.com. Aucun ordre de souscription, de conversion ou de rachat ne sera accepté par e-mail.

Le Service Marketing & Distribution de TREETOP peut également être joint par téléphone les jours ouvrés au Grand-Duché de Luxembourg durant les heures d'ouverture de bureau au numéro suivant : +352 26 36 38 1.

Les bureaux de TREETOP sont accessibles aux clients ou aux investisseurs potentiels uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris en appelant le numéro de téléphone indiqué ci-avant.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Les investisseurs désirant introduire une réclamation relative à la gestion des OPC sont invités à adresser celle-ci par écrit à l'attention du « Compliance Officer » à l'adresse suivante :

TreeTop Asset Management S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
distribution@treetopam.com

Les réclamations peuvent être soumises par l'investisseur en français, en anglais ou en néerlandais.

La Société s'efforcera de notifier un accusé de réception dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la plainte. TREETOP analysera la plainte et s'efforcera d'apporter une réponse circonstanciée à la plainte dans le mois suivant la réception de celle-ci, pour autant que la plainte soit complète et précise.

En l'absence de réponse satisfaisante, l'investisseur peut resoumettre une réclamation par écrit à la même adresse au Responsable des réclamations au sein de la Direction de la Société, à savoir Mme Sarah Mariucci.

Si le traitement de la réclamation au niveau du responsable des réclamations au sein de la Direction de la Société n'a pas permis de donner une réponse satisfaisante au réclamant, ce dernier peut avoir recours à la procédure de résolution extrajudiciaire des réclamations, conformément aux dispositions du règlement CSSF 16-071¹.

Commission de Surveillance du Secteur Financier
Service Juridique « Protection des consommateurs/Criminalité Financière (JUR-CC) »
283, route d'Arlon
L-2991 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 25 1 – 2574 ou (+352) 26 25 1 – 2904
Fax : (+352) 26 25 1 – 2601
reclamation@cssf.lu

L'investisseur trouvera également un formulaire à remplir en ligne sur le site internet de la CSSF : <https://www.cssf.lu/fr/Document/formulaire-interactif-pour-les-reclamations/>.

La demande doit être introduite auprès de la CSSF dans un délai maximum d'un an à compter de la date à laquelle le client a introduit sa première réclamation auprès de la Société.

De plus amples informations sur la procédure de traitement des plaintes peuvent être obtenues auprès de TREETOP sur simple demande.

¹ <http://www.cssf.lu/fr/consommateur/reclamations/>

INFORMATIONS RELATIVES AUX FONDS GÉRÉS PAR TREETOP

Le prospectus, les derniers rapports annuels et semi-annuels publiés et pour les OPC qui sont des OPCVM, le Document d'Informations Clés (DIC) de chaque OPC géré par TREETOP sont accessibles sur le SITE (www.treetopam.com) en langue française, anglaise et néerlandaise. Un exemplaire papier de ces documents peut être obtenu sur demande.

Les autres documents réglementaires sont disponibles au siège social de TREETOP.

L'investissement dans tout instrument financier entraîne des risques. La valeur d'une action d'OPC, étant le reflet de la valeur des titres et des actifs détenus par cet OPC, est soumise aux variations des marchés boursiers. Toute souscription dans un OPC doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur qui décrivent, entre autres choses, les différents risques auxquels les OPC sont exposés.

Le SITE publie pour chaque OPC des historiques de performance. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

DROITS DES INVESTISSEURS DANS LES OPC GERÉS PAR TREETOP

Les OPC gérés par TREETOP sont constitués sous la forme de sociétés d'investissement à capital variable. Les investisseurs dans les OPC gérés par TREETOP détiennent donc des actions (également dénommées « parts »), et ont, en cette qualité une série de droits découlant de la loi ou des statuts de ces sociétés d'investissement. Les principaux droits des investisseurs, en leur qualité d'actionnaires, sont décrits dans le prospectus de l'OPC concerné.

En résumé, les investisseurs jouissent des droits suivants :

- a) *droit de participer au résultat de la gestion* : en qualité d'actionnaires, les investisseurs profitent ou subissent le résultat de la gestion de l'OPC, sous la forme de la variation de la valeur nette d'inventaire des parts de l'OPC. Les actionnaires qui disposent d'actions de distribution reçoivent par ailleurs un dividende annuel lorsque le résultat financier de l'exercice le permet.
- b) *droit de sortie ou de conversion* : les actionnaires peuvent demander à l'OPC de racheter ses propres actions, ce qui permet aux investisseurs de réaliser leur investissement et d'obtenir des liquidités. Ce rachat est possible régulièrement, aux intervalles mentionnés dans le prospectus de l'OPC concerné (le plus souvent, chaque jour ouvrable) et correspondant aux dates de calcul de la valeur nette d'inventaire de la part concernée. L'ordre de rachat doit toutefois être transmis avant le calcul de la valeur nette d'inventaire sur la base de laquelle le prix de rachat est déterminé. Le prospectus indique l'heure limite de transmission des ordres de rachat. De même les actionnaires peuvent demander de convertir leur investissement dans un compartiment par un autre investissement dans un autre compartiment.
- c) *droit de vote* : les actionnaires ont le droit de participer et de voter aux assemblées générales de l'OPC (ou pour les questions qui ne concernent que le compartiment de l'OPC dans lequel ils sont investis, aux assemblées générales des actionnaires de ce compartiment). Ils sont ainsi invités à se prononcer sur la nomination des administrateurs et sur l'approbation des comptes de l'OPC. Il y a au moins une assemblée générale annuelle, à la date mentionnée dans les statuts et le prospectus. Les actionnaires reçoivent une convocation à toute assemblée générale. Les actionnaires peuvent poser des questions aux administrateurs lors de ces assemblées générales, en se conformant aux dispositions et limitations éventuelles prévues par les statuts.

- d) *droit à l'information* : les actionnaires disposent également d'un droit à de l'information. En particulier, le prospectus, le Document d'Informations Clés, les statuts, et les rapports périodiques (annuel ou semestriel, le cas échéant,) peuvent être obtenus, gratuitement, avant ou après la souscription des parts, auprès des personnes mentionnées dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, et sur le SITE. La valeur nette d'inventaire est par ailleurs publiée aux endroits indiqués dans le prospectus. Des explications supplémentaires sur les OPC et ses compartiments peuvent être obtenues si nécessaire auprès du « Help desk clients » de TreeTop Asset Management Belgium au numéro de téléphone suivant +32 (0)2 613 15 59, chaque jour ouvrable bancaire en Belgique de 9h à 17h.

Les investisseurs ont bien sûr également le droit à la protection de leurs données personnelles conformément aux informations fournies ci-dessous (Politique de Confidentialité).

Les investisseurs qui estimeraient que leurs droits ne sont pas respectés peuvent se plaindre en suivant la procédure de traitement des plaintes mentionnée ci-dessus (Traitement des Plaintes) ou conformément à la procédure de traitement des plaintes de leur Distributeur. Si un investisseur a souscrit aux parts d'un OPC géré par TREETOP via TreeTop Asset Management Belgium S.A., il peut également se plaindre auprès de celle-ci. La procédure de de traitement des plaintes de TreeTop Asset Management Belgium S.A. est disponible à l'adresse suivante : <https://treetopprivate.be/fr/informations-legales>. Si un investisseur n'obtient pas satisfaction à la suite d'une plainte et estime que ses droits n'ont pas été respectés, il peut en outre saisir les tribunaux compétents. Aucun investisseur n'est tenu de formuler une plainte auprès de TREETOP, d'un Distributeur, ou d'un ombudsman, avant de saisir les tribunaux compétents.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

SERVICES PRESTÉS PAR LES ENTITÉS DU GROUPE TREETOP

Le GROUPE TREETOP, au travers de ses différentes entités, est principalement actif dans le domaine de la gestion d'OPC et du conseil en investissement. Ce périmètre restreint de services d'investissement prestés par les entités du GROUPE TREETOP réduit de manière significative les sources de conflits d'intérêts potentiels. Ainsi le GROUPE TREETOP n'a pas d'activité de négociation pour son compte propre, ni d'activités de banque d'investissement, pas plus que d'activités de brokerage ou de courtage.

SOURCES DE REVENUS DES ENTITÉS DU GROUPE TREETOP

Les seules sources directes et indirectes de revenus du GROUPE TREETOP, en relation avec les services de gestion collective rendus aux OPC gérés, sont les commissions de gestion et, le cas échéant, les commissions de performance payées par ceux-ci. Ces commissions sont décrites dans les prospectus des OPC (voir « Information sur les fonds TreeTop »). TREETOP ne perçoit aucune rétro-commission sur les frais prélevés par des tiers en relation avec les services de gestion collective rendus aux OPC. Ainsi le GROUPE TREETOP ne perçoit aucune rétrocession sur les commissions et les frais prélevés par les banques dépositaires, l'agent administratif, les intermédiaires et contreparties ou de tout autre partie tierce impliquée dans la prestation des services aux OPC gérés.

GESTION DES FONDS PROPRES DU GROUPE TREETOP

Une partie importante des fonds propres du GROUPE TREETOP est investie dans les OPC gérés par TREETOP. Ces investissements sont faits aux mêmes conditions que celles applicables à tout investisseur dans ces OPC. Les actionnaires de TREETOP considèrent que cette politique est un gage pour les clients que les intérêts de TREETOP sont alignés avec ceux de ses clients.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

TREETOP a adopté une politique de gestion des conflits d'intérêts et a mis en place des procédures et des mesures visant à détecter et à gérer les situations de conflit d'intérêts qui peuvent se poser lors de la prestation de services de gestion d'OPC. TREETOP a recensé les situations qui peuvent donner lieu à un conflit d'intérêts entre la Société et un OPC ou entre plusieurs OPC et, le cas échéant, a mis en place des procédures ou des mesures d'organisation permettant de gérer de façon équitable ces conflits d'intérêts.

Ces mesures incluent notamment :

- la mise en place d'une fonction de déontologie ;
- le contrôle des mandats sociaux pouvant être exercés par les collaborateurs du GROUPE TREETOP à titre privé ou dans le cadre de leurs activités professionnelles,
- la mise en place d'une procédure de contrôle :
 - des transactions personnelles,
 - de la circulation des informations confidentielles ou privilégiées au sein de la société de gestion,
 - des commissions payées ou perçues au titre de services ou activités exercés par ou en faveur de la Société,
 - du mode de rémunération des collaborateurs dans le cadre de la distribution des produits financiers,
 - des avantages ou cadeaux éventuellement reçus par des collaborateurs de la Société dans le cadre de leur activité professionnelle,
 - des risques de situation de conflits d'intérêts dans le cadre de la procédure de sélection des intermédiaires et des prestataires,
- de la mise en place d'une procédure de gestion des incidents visant à préserver la primauté de l'intérêt du client,
- de la mise en place d'une procédure des cadeaux faits et/ou reçus des clients et prestataires.

AVANTAGES VERSÉS OU PERÇUS PAR TREETOP

TREETOP a conclu des conventions de distribution d'OPC avec des intermédiaires financiers (ci-après le ou les « Distributeur(s) ») – dont le cas échéant ses filiales - pour l'assister dans la distribution et le placement des parts des OPC dont elle assure la gestion collective (ci-après les « Parts d'OPC »). Les Distributeurs ainsi nommés exercent une activité de commercialisation, de placement et de vente des Parts d'OPC ; ils interviennent dans la relation entre les investisseurs et TREETOP en vue de la souscription de Parts d'OPC. TREETOP peut effectuer des paiements à ces Distributeurs en rémunération de la réalisation de ventes ou du placement de ces Parts d'OPC. Ces paiements peuvent revêtir plusieurs formes différentes, y compris des droits d'entrée prélevés par ces Distributeurs comme précisé dans les prospectus des OPC, ainsi que des rabais d'une partie des commissions de gestion payées par ces OPC à TREETOP. Ces rabais de commission de gestion sont effectués par TREETOP sur ses ressources financières propres. Il est conseillé aux actionnaires et aux investisseurs potentiels de demander des informations à tout intermédiaire par lequel ils achètent des actions concernant tout droit d'entrée, ou rabais que ces intermédiaires peuvent percevoir au titre de l'achat des Parts d'OPC, afin notamment de déterminer si un conflit potentiel découlant de cette situation est traité de manière raisonnable et de s'assurer que le devoir de ces intermédiaires d'agir dans le meilleur intérêt du client est bien respecté. TREETOP n'aura pas d'obligation supplémentaire à cet effet, conformément au droit applicable.

Le détail des avantages versés ou perçus peut être obtenu sur demande au siège social de TREETOP.

POLITIQUE DE « MEILLEURE EXÉCUTION / SÉLECTION »

TREETOP est soumise à une obligation d'agir au mieux des intérêts des OPC qu'elle gère lorsqu'elle prend des décisions d'investissement en relation avec le portefeuille de ces OPC.

En règle générale, plus particulièrement pour les ordres portants sur des instruments financiers traités sur des bourses de valeurs (e.g. actions cotées et instruments dérivés financiers), TREETOP transmet ces ordres pour exécution à des intermédiaires spécialisés. Dans ce cadre, en sa qualité de société de gestion des OPC, TREETOP a plus particulièrement l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de ces OPC.

Dans d'autres cas, plus particulièrement pour les ordres portants sur des obligations convertibles, sur des warrants structurés et sur des parts d'organismes de placement collectif, TREETOP exécute elle-même ces ordres et demeure responsable de la meilleure exécution lors du traitement de ces opérations. TREETOP prend alors toutes les mesures raisonnables pour obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'OPC, compte tenu d'un ensemble de facteurs dont : la nature de l'instrument financier traité, la taille et la nature de l'ordre, la probabilité d'exécution et de règlement, le prix, le coût, la rapidité, et de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre.

Dans ce cadre, TREETOP a établi une politique d'exécution des ordres lui permettant d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'OPC. La politique d'exécution des ordres prévoit notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision, en tenant compte des conditions du marché.

Cette politique d'exécution des ordres s'appuie sur :

- Une analyse du mode de négociation des différents instruments traités (actions côtés, obligations corporate, obligations souveraines, instruments dérivés, parts d'OPC, etc.);
- un processus de sélection des lieux d'exécution ;
- un processus de sélection des intermédiaires financiers et des contreparties ;
- un processus d'analyse et de suivi de la qualité de l'exécution.

TREETOP a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires, garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse et des contreparties avec lesquelles elle exécute les ordres pour compte des OPC. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils dépendent des caractéristiques des instruments financiers traités et des marchés sur lesquels ils sont traités. Les critères d'analyse portent notamment sur la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres, les coûts d'intermédiation ainsi que sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs.

POLITIQUE DE VOTE EN RELATION AVEC LES ACTIONS DÉTENUES PAR LES OPC

La présente politique de vote énonce les principes généraux habituellement d'application en matière de droits de vote, en relation avec les actions détenues par les OPC gérés.

PRINCIPES

TREETOP se fixe comme objectif, pour autant que les conditions ci-après soient satisfaites, d'exercer les droits de vote liés aux actions détenues par les OPC gérés, quand il existe des risques qu'une résolution proposée au vote des actionnaires puisse entraîner un changement stratégique qui serait, de l'avis du gestionnaire, préjudiciable aux intérêts des actionnaires. Les indices de tels changements incluent des résolutions portant notamment sur des augmentations de capital, des cessions / acquisitions de sociétés ou de branches d'activités, des restructurations, des nominations à des fonctions exécutives, etc.

La politique de TREETOP en matière de droits de vote liés aux actions détenues par les OPC gérés vise à protéger les intérêts des actionnaires de ces OPC. Dans ce cadre, lorsque TREETOP exercera ces droits de vote, les votes émis soutiendront les résolutions visant à promouvoir :

- l'amélioration des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise proportionné et efficace;

- la protection et le traitement équitable des actionnaires ;
- la transparence et la fiabilité de l'information ;
- la responsabilisation des organes de supervision et de gestion ;
- le respect des normes et standards éthiques.

CONDITIONS POUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Dans un souci de proportionnalité, TREETOP n'exerce en général les droits de vote attachés aux actions détenues par les OPCVM qu'elle gère que lorsque ces titres représentent une partie importante du portefeuille de l'OPC géré, et lorsque l'exercice de ces droits permet raisonnablement de penser qu'il aura une influence sur l'issue du vote. TREETOP évalue donc l'opportunité de participer aux votes des actionnaires d'une société quand les critères suivants sont repris :

- La valeur de marché des actions de la société concernée représente au moins 5% de la valeur de l'actif net d'au moins un OPCVM géré par TREETOP ;
- Les actions de la société détenue par tous les OPCVM gérés par TREETOP représentent au moins 3% des droits de vote.

Ceci n'exclut pas que TREETOP puisse, dans certains cas particuliers, exercer les droits de vote liés aux actions détenues par les OPC gérés sans que ces seuils ne soient atteints.

TREETOP ne prendra par ailleurs pas part au vote dès lors que l'exercice du droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires requerrait un blocage des actions qui, de l'avis du gestionnaire, mettrait en péril la capacité de TREETOP à disposer des titres détenus par les OPC dans un délai raisonnable, tenant compte des conditions de marché et des besoins en liquidités de l'OPC.

TREETOP ne prendra pas part au vote dès lors que les documents officiels relatifs aux résolutions proposées aux actionnaires ne sont pas disponibles en anglais.

RESPONSABILITÉ DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Les décisions relatives aux votes émis sont de la responsabilité du ou des gestionnaires de l'OPC en tenant compte des principes décrits ci-avant.

Le département Risk & Operations est en charge de l'identification des résolutions par rapport aux seuils quantitatifs, du suivi des résolutions soumises et, le cas échéant, du traitement des votes du ou des gestionnaires.

Le Compliance Officer est responsable de la revue des votes afin de s'assurer du bon respect de la politique de TREETOP en matière de conflits d'intérêts et des principes énoncés dans la présente politique.

Les détails de mesures prises sur base de cette procédure peuvent être obtenus sur demande auprès de TREETOP par les détenteurs d'actions des OPC.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Chez TREETOP, nous sommes très sensibles à la sécurité de vos données et à la protection de votre vie privée. Sécurité et confidentialité sont des valeurs essentielles de notre société.

Nous veillons donc à protéger et à traiter vos données à caractère personnel (ci-après les « données personnelles ») avec un soin tout particulier, en toute transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée et en particulier du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, dit « GDPR ».

L'objectif de cette politique de confidentialité (ci-après, la « Politique ») est de vous expliquer comment nous collectons, utilisons et conservons vos données personnelles et de vous informer sur vos droits sur vos données personnelles et les moyens de les exercer.

QU'ENTEND-ON PAR DONNÉES PERSONNELLES, PAR TRAITEMENT ET PAR RESPONSABLE DU TRAITEMENT ?

Une « donnée à caractère personnel » est toute information à propos d'une personne physique identifiée ou identifiable. Il peut s'agir d'un nom, prénom, numéro de téléphone, d'une adresse email mais aussi d'un numéro de compte ou d'un profil d'investissement pour autant que l'information se rapporte à une personne physique.

Un « traitement » est toute opération portant sur une donnée à caractère personnel. Le traitement couvre entre autres tous les aspects liés à la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de cette donnée.

Le « responsable du traitement » est la personne ou l'entité qui détermine les finalités et les moyens du traitement de données personnelles c'est-à-dire le « pourquoi » et le « comment » de l'utilisation de vos données.

QUI EST LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

TREETOP, ayant son siège social au 12 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B160890 est responsable du traitement des données personnelles qu'elle collecte. Cela signifie que TREETOP détermine les finalités et les moyens du traitement de vos données et qu'elle est votre interlocuteur ainsi que celui des autorités de contrôle pour toute question relative à l'utilisation de celles-ci.

Un point de contact a été désigné pour TREETOP en la personne de Monsieur Yan Dhuicque dont les coordonnées sont les suivantes : TreeTop Asset Management S.A. 12 Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg – email : luxembourgdpo@treetopam.com.

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE POLITIQUE ET QUAND S'APPLIQUE-T-ELLE ?

Cette Politique concerne toutes les personnes physiques dont les données personnelles entrent en possession de TREETOP. Il peut s'agir en particulier de nos clients, de nos prospects, de personnes qui visitent notre site internet ou participent à des événements que TREETOP organise ou de personnes à propos desquelles nos clients nous ont communiqué des données personnelles (par exemple en tant que représentants de clients, etc.).

En revanche, les personnes morales ne sont pas concernées par cette Politique.

QUELLES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTONS-NOUS ?

Les différentes données personnelles que TREETOP est habituellement amenée à collecter incluent, entre autres, les données suivantes :

- Les données d'identification : vos noms, prénoms, adresse, numéro de carte d'identité ou de registre national, adresse e-mail, numéro de téléphone ;
- Les données personnelles : votre âge, sexe, date de naissance, lieu de naissance, état civil et nationalité ;

- Les données de composition de ménage : votre situation familiale, les détails sur les autres membres du ménage... ;
- Les données liées à votre profil d'investisseur : votre situation financière, vos objectifs d'investissement ou encore votre profession, votre connaissance et votre expérience en matière financière ;
- Les données bancaires : votre numéro de compte de référence ;
- Les données liées à votre statut fiscal ;
- Les données liées à aux transactions que vous nous confiez ;
- Les données liées aux échanges que nous avons avec vous, telles que les enregistrements de nos communications par e-mail ;
- Les données relatives à votre comportement et à vos intérêts lorsque vous naviguez sur notre site internet.

TREETOP ne traite pas les données qui concernent la santé, les données biométriques et génétiques, l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, la religion ou les croyances, l'appartenance syndicale ou la vie sexuelle.

QUAND ET COMMENT COLLECTONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Dans la plupart des cas, nous collectons vos données personnelles directement auprès de vous. Vous nous communiquez notamment des données personnelles dans les cas suivants :

- lorsque vous devenez client ;
- lorsque vous remplissez les formulaires que nous vous soumettons ou concluez un contrat avec TREETOP ;
- lorsque vous utilisez nos services et produits ;
- lorsque vous vous abonnez à nos newsletters, répondez à nos invitations (conférences...), participez à des actions promotionnelles, etc. ;
- lorsque vous nous contactez par les différents canaux mis à votre disposition.

Il arrive que vos données personnelles nous soient communiquées par des tiers ou soient obtenues auprès de sources externes. C'est notamment le cas lorsqu'un client nous renseigne vos données personnelles, en tant que membre de sa famille ou en tant que bénéficiaire effectif d'un compte ou d'une opération par exemple.

DANS QUELS CAS ÊTES-VOUS TENUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS DONNÉES ?

Vous pouvez visiter notre site internet sans nous communiquer qui vous êtes. Nous utilisons toutefois des cookies destinés, entre autres, à faciliter l'utilisation de notre site internet. Nous vous invitons à consulter à ce sujet la politique de cookies disponible sur notre site internet.

Si vous souhaitez recourir à nos services, vous serez tenus de nous communiquer un certain nombre d'informations vous concernant. Les informations que nous vous demandons ou que nous sommes légalement tenus d'obtenir de votre part pour pouvoir entrer en relation avec vous ou pour exécuter des opérations pour votre compte sont en général indiquées par des astérisques dans les documents que vous êtes invités à remplir. Vous avez bien entendu le droit de refuser de nous communiquer ces informations mais dans ce cas, vous ne pourrez pas bénéficier de nos services.

A QUELLES FINS ET SUR QUELLES BASES TRAITONS-NOUS VOS DONNÉES ?

TREETOP collecte et traite vos données personnelles pour les finalités qui sont ici décrites. TREETOP détermine seules ces finalités, pour les besoins de ses activités, et veille à ce que seules les données nécessaires et pertinentes au regard d'une finalité donnée fassent l'objet d'un traitement.

Ainsi TREETOP traite vos données personnelles pour :

- **Se conformer à ses obligations légales et réglementaires :**

Par conséquent, TREETOP est tenue de :

- contribuer à la lutte et à la prévention contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en identifiant ses clients, leurs représentants et bénéficiaires effectifs, la détermination du profil et le contrôle des opérations et transactions ;
- contribuer à la lutte contre les abus de marché, en détectant et signalant certaines informations aux autorités compétentes ;
- collecter et traiter certaines données relatives à votre connaissance et à votre expérience en matière financière et dans certains cas, à votre situation financière et à vos objectifs d'investissement afin de s'assurer que les services d'investissement et les instruments financiers auxquels vous souscrivez sont appropriés ou adaptés pour vous ;
- répondre aux demandes des autorités de contrôle, administratives et judiciaires luxembourgeoises ou étrangères ;
- respecter ses obligations légales d'archivage.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

- Exécuter un contrat conclu avec vous ou exécuter des mesures précontractuelles à votre demande :

Lorsque vous souhaitez entrer en relation avec nous, nous sommes tenus de traiter vos données personnelles, afin, notamment, de vous fournir des informations sur nos services et d'évaluer si le service auquel vous souhaitez recourir est approprié pour vous ou adapté à votre situation.

De même une fois, le contrat conclu, nous sommes amenés à traiter vos données personnelles afin d'exécuter les opérations que vous nous confiez ou de vous faire bénéficier des services auxquels vous avez souscrit comme le service de conseil en investissement ou de gestion discrétionnaire.

- Préserver ses intérêts légitimes.

TREETOP traite également vos données pour la réalisation de ses intérêts légitimes. À cet effet, TREETOP veille à préserver un juste équilibre entre la nécessité de traiter vos données et le respect de vos droits et libertés, notamment la protection de la vie privée.

Vos données personnelles peuvent ainsi être traitées pour permettre à TREETOP de :

- réaliser des études de marchés et des analyses statistiques ;
- préserver ses droits en cas de litige et gérer les plaintes reçues des clients ;
- renforcer la qualité de ses services en effectuant un suivi administratif (reporting interne) ;
- promouvoir ses produits et services à l'égard de ses clients, notamment via l'envoi de newsletters générales et d'offres commerciales, de courriers (email ou papier) personnalisés et d'invitations à des événements, et afin d'assurer le suivi de la relation avec le client (potentiel).

- Réaliser un traitement auquel vous avez consenti spécifiquement.

TREETOP peut utiliser vos données personnelles de contact électronique afin de vous adresser des communications publicitaires par voie électronique. Si vous n'êtes pas encore client, et en application de la réglementation en vigueur, TREETOP demande au préalable votre consentement de manière spécifique. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales par voie électronique vous avez toujours la possibilité de retirer votre consentement.

Si vous êtes clients, nous avons un intérêt légitime à traiter vos données à caractère personnel (notamment celles obtenues directement dans le cadre de la conclusion d'un contrat) en vue de vous envoyer des communications commerciales.

QUELS SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNÉES ?

Au sein de TREETOP, l'accès à vos données personnelles n'est en principe autorisé qu'aux seules personnes qui doivent en avoir connaissance pour l'accomplissement de leurs tâches. Ces personnes sont tenues à une obligation de discréction professionnelle et doivent respecter toutes les prescriptions techniques et organisationnelles prévues pour assurer la confidentialité des données personnelles.

TREETOP peut également partager vos données avec les autres entités du groupe auquel TREETOP appartient, à des fins de gestion centralisée de la clientèle ou à des fins de contrôle.

Pour certains services, nous faisons également appel à des sous-traitants. Ceux-ci doivent respecter notre Politique et doivent également respecter leurs obligations légales en la matière. De plus, nous veillons également à assurer la protection de vos données personnelles par des dispositions appropriées dans nos contrats avec les parties susceptibles de nous aider à traiter vos données personnelles ou auxquelles nous communiquons vos données.

TREETOP peut également partager vos données avec des autorités publiques, en réponse à des demandes légales, y compris pour répondre aux exigences de la sécurité nationale ou de l'application de la loi (comme par exemple, les services de sécurité sociale, de contributions directes, etc.).

En outre, TREETOP ne vend jamais vos données personnelles à des tiers.

COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Nous nous efforçons de ne pas conserver vos données personnelles au-delà du temps nécessaire à la réalisation de la finalité pour laquelle elles ont été collectées et traitées ou au-delà du délai de conservation qui nous est imposé par la loi.

Si vous êtes client de TREETOP, les données collectées dans le cadre de notre relation contractuelle sont en principe conservées pendant toute la durée de cette relation et pendant une période de 5 ans après la clôture de cette relation. Cette période peut être étendue dans certains cas, par exemple en cas de litige (jusqu'à l'issue du litige).

QUELS SONT VOS DROITS ?

- Droit d'accès

Vous avez un droit d'accès aux données personnelles qui vous concernent. Vous pouvez notamment nous demander des informations concernant :

- Les catégories de données personnelles traitées ;
- Les finalités pour lesquelles nous collectons vos données ;
- Les catégories de destinataires à qui nous transférons vos données ;
- La durée de conservation de vos données ;
- La source des données personnelles traitées si elles n'ont pas été collectées auprès de vous ;
- Votre droit de nous demander de corriger, d'effacer vos données personnelles ou de limiter l'utilisation que nous faisons sur vos données personnelles et du droit de vous opposer à cette utilisation ;
- Votre droit d'introduire une plainte auprès du comité européen de la protection des données.

- Droit de rectification

Si vous constatez que vos données sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez nous demander de les rectifier.

- Droit à l'effacement (droit à l'oubli)

Dans certains cas précis, la législation vous permet de faire supprimer vos données personnelles.

C'est le cas notamment si :

- Vos données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des raisons pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- Vous avez retiré votre consentement sur lequel est fondé un traitement de vos données personnelles effectué par TREETOP ;
- Pour une raison qui vous est propre, vous considérez qu'un des traitements poursuivi porte atteinte à votre vie privée et vous cause un dommage excessif ;
- Vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations commerciales de notre part ;
- Vos données personnelles ne sont pas traitées conformément au GDPR et à la loi applicable ;
- Vos données personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union européenne ou par le droit national auquel TREETOP est soumis.

Toutefois, il se peut que nous ne puissions pas accéder à votre demande de droit à l'oubli. En effet, il faut garder à l'esprit que ce droit n'est pas absolu. Nous nous devons de l'équilibrer avec d'autres droits ou valeurs importantes, tels que la liberté d'expression, le respect d'une obligation légale à laquelle nous sommes soumis ou des motifs d'intérêt public importants. De même, TREETOP pourra cependant conserver vos données personnelles lorsqu'elles sont nécessaires à la constatation, à l'exercice ou à la défense de ses droits en justice.

- **Droit à la limitation du traitement**

Ce droit d'opposition particulier vous permet de demander à TREETOP un verrouillage temporaire de vos données dans des cas précis définis par la réglementation : TREETOP ne pourra alors plus traiter vos données concernées pendant un temps défini.

Ce verrouillage peut être demandé :

- Lorsque vous nous avez informés que les données en question sont inexactes ou périmées, pendant le temps nécessaire pour nous permettre de vérifier l'exactitude de vos données ;
- Lorsque leur collecte, utilisation, communication ou conservation est interdite ;
- Lorsque les données ne sont plus nécessaires à la réalisation des finalités du traitement ;
- Pendant la période nécessaire à l'examen, par TREETOP, du bien-fondé d'une demande d'opposition.

Si vous avez fait usage de ce droit, nous pourrons conserver vos données mais nous ne pourrons plus en faire un autre traitement sauf avec votre accord ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de nos droits (ou ceux d'une autre personne), ou encore pour des motifs importants d'intérêt public dans l'Union européenne ou l'État membre.

En cas de limitation du traitement de certaines de vos données personnelles, nous vous tiendrons informé du moment auquel la mesure sera levée.

- **Droit à la portabilité de vos données**

En vertu de ce droit, vous pouvez demander à TREETOP de vous transmettre vos données personnelles ou de les transmettre directement à un autre responsable du traitement, lorsque cela s'avère techniquement possible. Ce droit ne concerne que les données que vous avez vous-même fournies à TREETOP et qui font l'objet d'un traitement automatisé. Il ne s'applique par ailleurs que lors ces données sont traitées sur la base du contrat ou sur la base de votre consentement.

- **Droit de retirer votre consentement**

Lorsque le traitement de vos données est basé exclusivement sur votre consentement, vous avez à tout moment le droit de retirer ce consentement. Ce retrait ne remettra toutefois pas en cause la légalité du traitement effectué durant la période précédant votre retrait de consentement.

- Droit d'opposition

Vous avez toujours le droit de vous opposer, sans justification et sans frais, à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale. Dans ce cas, vos données ne seront plus utilisées à cette fin.

Par ailleurs, vous avez également le droit de vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à tout traitement de vos données personnelles qui est fondé sur notre intérêt légitime. Toutefois, il ne sera pas donné suite à votre demande si notre intérêt légitime prévaut sur le vôtre ou si le traitement de vos données est requis pour la constatation, l'exercice ou la défense de nos droits en justice ou si le traitement est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat.

COMMENT EXERCER VOS DROITS ?

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser votre demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité par courrier ou courriel à notre personne de contact pour la protection des données.

N'oubliez pas de préciser l'objet de votre demande et, en cas de demande adressée par courrier, d'indiquer l'adresse à laquelle nous devons répondre.

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de la demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois en cas de demande nécessitant des recherches approfondies ou dans le cas où TREETOP recevrait un nombre de demandes trop importantes.

A QUI VOUS ADRESSER EN CAS DE CONFLIT ?

En cas de conflit concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez soumettre une demande de médiation auprès de l'Autorité de protection des données via le formulaire dédié à compléter directement sur le site cnpd.public.lu ou par écrit en adressant votre demande à l'adresse suivante :

Commission Nationale pour la Protection des Données
Service réclamation
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux
Tel : +352 26 10 60-1

MODIFICATION DE LA POLITIQUE

Cette Politique est régulièrement mise à jour. Nous vous informerons de tout changement important par les canaux de communication habituels.